Plan d’intervention et d’affection des ressources (PIAR)
Réseau accès PME
2026 – 2027

ARBJ
Administration régionale Baie-James

Mise à jour : Avril 2026

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS 1
1. MISE EN CONTEXTE 2
2. LE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 3
2.1 Cadre d'intervention 3
2.2 Les objectifs et les axes d'intervention du Réseau accès PME 3
2.3 Les enjeux 4
3. CONCLUSION 7
ANNEXE 1 – Composition du comité aviseur 8

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARBJ	Administration régionale Baie-James
IQ	Investissement Québec
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
PIAR	Plan d'intervention et d'affectation des ressources

1. MISE EN CONTEXTE

En action depuis 30 ans, l'ARBJ, sous sa forme actuelle, a été instituée par l'article 21.5 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* en 2014. L'ARBJ est l'organisme compétent en matière de développement régional agissant pour les personnes qui résident sur le territoire de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami ainsi que pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. L'ARBJ est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec pour toutes questions relatives au développement régional et pour identifier les solutions les plus appropriées à la région. Elle soutient la concertation des partenaires et établit des ententes avec les ministères et organismes gouvernementaux en vue d'exercer certains pouvoirs et responsabilités quant à la mise en œuvre de priorités régionales et pour adapter les actions et les programmes gouvernementaux aux particularités régionales.

Située à plus de 800 km au nord de Montréal, la Baie-James est notamment reconnue pour l'importance de son industrie minière et forestière, l'exploitation des ressources naturelles représentant l'assise économique de la région[1]. En effet, le territoire produit environ 50 % de l'hydroélectricité québécoise[2], représente plus de 15 % du bois récolté et environ 40 % des investissements totaux du secteur minier du Québec[3].

De plus, plusieurs entreprises offrent une panoplie de services afin de répondre aux besoins des grandes entreprises et offrir des services à la population, participant ainsi à la diversification économique du territoire. La région se distingue aussi des territoires isolés ou éloignés du Québec en raison de sa faible densité démographique, de son éloignement des grands centres urbains, de l'isolement des communautés et par sa forte dépendance économique envers la grande industrie qui exploite les ressources naturelles[4].

C'est dans ce contexte que la mission de l'ARBJ, dans le cadre des mandats conférés par le gouvernement du Québec, consiste à concerter les forces du milieu afin de soutenir les élus dans la planification et la réalisation d'une vision. Du même coup, elle encourage la mise en place d'actions locales et régionales qui favorisent le développement économique et social à la Baie-James. C'est dans un esprit de collaboration avec les autres acteurs publics et privés présents sur l'ensemble du territoire que l'ARBJ participe à l'essor de la qualité de vie des résidents de la Baie-James. Elle soutient également la réalisation de projets d'affaires favorisant la diversification de l'économie régionale. En ce sens, l'ensemble des équipes de développement économique et de développement social est engagé dans un objectif commun d'ériger une collectivité unie, attractive, innovante et entreprenante. Elles assurent ainsi la vitalité du territoire et la pérennité de l'ensemble de la région qu'elle a choisi d'habiter et qu'elle souhaite développer.

C'est dans cette optique que viennent se greffer les services offerts dans le cadre du Réseau accès PME à l'ARBJ. Visant à normaliser, uniformiser et simplifier l'accès aux différents services et programmes disponibles pour les promoteurs, les membres du Réseau Accès PME travaillant au sein de l'ARBJ participent ainsi à l'accompagnement et l'essor des différentes entreprises de la Baie-James.

---

[1] Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Nord-du-Québec - Portrait régional (2019)
[2] Hydro-Québec, Hydro-Québec Production (2021)
[3] Institut de la statistique du Québec, l'investissement minier au Québec en 2019 (2020)
[4] Ministère de l'Économie et de l'Innovation (2019), *op. cit.*, p.7

2. LE PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

2.1 Cadre d'intervention

Le PIAR constitue un outil stratégique visant à orienter les actions des membres du Réseau accès PME de l'ARBJ afin d'agir en complément des ressources actuellement en place. À noter que toutes les actions présentes dans le PIAR visent à bonifier l'offre de service existante afin de renforcer les services d'accompagnement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises de la région. Elles visent également à stimuler la collaboration avec les partenaires du milieu et les autorités gouvernementales et s'inscrivent en continuité avec les objectifs du programme.

2.2 Les objectifs et les axes d'intervention du Réseau accès PME

Le Réseau accès PME propose des objectifs à atteindre et des axes d'intervention spécifiques dont il est judicieux de s'approprier dans le déploiement des objectifs du PIAR et des actions qui les accompagnent. Le tableau 1 reproduit ces objectifs et axes d'intervention comme référencement dans le plan spécifique développé à l'ARBJ.

Tableau 1. Objectifs et axes d'intervention du Réseau accès PME

Objectifs	Axes d'intervention
1. Améliorer les **services de soutien offerts aux entreprises**; 2. Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises agissants sur les territoires des villes de Chapais, de Chibougamau, de Lebel-sur-Quévillon, de Matagami et du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, et, ce dernier cas, en ce qui touche les Jamésiens uniquement; 3. Donner accès à des **services comparables** sur le territoire; 4. S'assurer que les **entreprises peuvent se déployer** et atteindre tout leur potentiel.	1. **Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires; 2. **Créer une fiche de mise à jour** afin de **référer** aux ressources, programmes et services existants visant à aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coopératives, commerces de proximité, etc.); 3. Intervenir à l'échelle de la Baie-James par une **présence physique récurrente** afin de permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs; 4. **Collaborer** avec les **différentes ressources et partenaires** présentes à la Baie-James pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance d'où la création d'un **groupe de concertation des conseillers** et intervenants auprès des entreprises; 5. **Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance; 6. Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** concernant les projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux leur étant dédiés; 7. **Dynamiser** l'économie locale de la Baie-James par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

2.3 Les enjeux

Dans le cadre des réflexions et des rencontres de l'équipe avec les différents partenaires régionaux, certains enjeux majeurs se dégagent :

1. Faire connaitre les services du Réseau accès PME et identifier les besoins des entreprises, tout en mettant en valeur l'expertise et l'offre de services des partenaires de la région;
2. Simplifier et améliorer l'accès aux programmes et services aux promoteurs de la Baie-James;
3. Accompagner les entreprises de la Baie-James et renforcer leur capacité de résilience face aux enjeux actuels;
4. Maintenir des services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la Baie-James.

Ces enjeux sont reliés aux différentes actions du PIAR et ont été approuvés par le comité aviseur (la composition de ce comité se trouve à l'annexe 1 du présent PIAR).

Enjeux	Actions ou activités	Échéance	Indicateurs	Commentaires	Objectifs	Axes d'interventions	Réalisation
1. Faire connaitre les services du Réseau accès PME et cerner les besoins des entreprises tout en mettant en valeur les services des partenaires de la région.	1.1 Promouvoir l'offre de service du Réseau accès PME et des partenaires auprès des entreprises par l'identification des besoins et de l'accompagnement ponctuel.	En continu	- Nombre d'entreprises rencontrées annuellement (un minimum de 50 entreprises)	Ce premier enjeu vise à aligner les besoins des entreprises avec l'intervention du Réseau Accès PME vers les services appropriés ou spécialisés afin d'optimiser l'impact régional.	2,3 et 4	1, 2, 3, 4 et 7	
	1.2 Accroitre la présence physique des membres du Réseau accès PME dans les villes et localités de la Baie-James afin de réaffirmer cette présence.	Annuelle	- Nombre de villes, localités parcourues - Nombre d'entreprises visitées				
	1.3 Présenter les rôles et mandats entre partenaires afin d'assurer un référencement ciblé.	En continu	- Nombre d'interactions avec les partenaires				
	1.4 Développer une campagne de communication afin de mettre en valeur l'expertise et le rôle du Réseau Accès PME dans l'écosystème de développement économique.	En continu	- Nombre de diffusion et portée				

Enjeux	Actions ou activités	Échéance	Indicateurs	Commentaires	Objectifs	Axes d'interventions	Réalisation
2. Simplifier et améliorer l'accès aux programmes et les services aux promoteurs et entreprises de la Baie-James.	2.1 Assurer une veille informationnelle des programmes et services destinés aux entrepreneurs afin de soutenir un maillage efficace et un référencement optimal, en cohérence avec les besoins identifiés sur le terrain.	En continu	- Nombre d'entrepreneurs ayant reçu l'information	Ce deuxième enjeu vise à renforcer l'arrimage entre les programmes et services disponibles et les entreprises et promoteurs de la région, afin de faciliter l'accès aux ressources et de maximiser l'impact de l'accompagnement offert.	1 et 3	1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7	
	2.2 Tenir à jour la base de données des entreprises de l'ARBJ afin de communiquer efficacement avec les entreprises.	En continu	- Nombre d'entreprises mis à jour dans le fichier Excel				
	2.3 La participation et la collaboration aux activités en lien avec l'entrepreneuriat.	Annuelle	- Nombre d'activités effectuées				
3. Accompagner les entreprises de la Baie-James afin de consolider leur capacité de résilience et d'adaptation face aux enjeux actuels et émergents.	3.1 Sensibiliser et accompagner les entreprises face aux enjeux actuels, notamment en matière de transformation numérique, d'innovation, de développement durable, de ressources humaines et de repreneuriat.	En continu	- Nombre d'entreprises rencontrées (interventions)	Cet enjeu vise à renforcer la résilience des entreprises de la région en les outillant pour faire face aux défis actuels et à venir, afin d'assurer leur pérennité et leur capacité d'adaptation dans un environnement en constante évolution.	1, 2, 3 et 4	1, 3, 4, 5, 6 et 7	
	3.2 Référer les entreprises intéressées par un diagnostic numérique et l'implantation de technologies numériques (Collaboration avec les services IQ pour un audit industrie 4.0).	Annuelle	- Nombre d'entreprises référées (au moins une entreprise)				
	3.3 Organiser des activités de formations continues et de consolidation des acquis.	Annuelle	- Nombre de projets mis en place				

Enjeux	Actions ou activités	Échéance	Indicateurs	Commentaires	Objectifs	Axes d'interventions	Réalisation
4. Maintenir des services de proximité afin de favoriser une occupation dynamique de la Baie-James.	4.1 Contribuer à l'attractivité des entreprises de la Baie-James en soutenant les initiatives de formation, notamment en matière de ressources humaines et de gestion, afin de renforcer la mobilisation et la fidélisation durable des talents.	En continu	- Nombre d'initiatives soutenues	Cet enjeu vise à soutenir l'entrepreneuriat et la pérennité des entreprises de la Baie-James afin de contribuer au maintien et au développement de services de proximité essentiels à la vitalité des villes et localités.	1, 2, 4	1, 3, 7	
	4.2 Favoriser l'intention d'entreprendre afin de répondre au manque de services, notamment en soutenant le développement de services de proximité et essentiels.	En continu	- Nombre d'entreprises accompagnées en prédémarrage et démarrage				
	4.3 Assurer la pérennité et le dynamisme des entreprises qui jouent un rôle clé en offrant des services de proximité à la population de la région.	En continu	- Nombre de projets accompagnés				

3. CONCLUSION

Comme mentionné précédemment, le PIAR se veut un outil destiné à guider et orienter les actions des membres du Réseau accès PME tout en contribuant à l'amélioration continue des services offerts aux entreprises, le tout en respectant les objectifs et axes d'intervention ciblés. Il vise également à assurer une cohérence dans les actions réalisées sur l'ensemble du territoire.

La démarche menée par ces ressources a également pour but de renforcer la collaboration avec les partenaires régionaux de l'ARBJ, ainsi que d'améliorer la compréhension des réalités et des enjeux auxquels font face les entreprises de la région. À travers ce PIAR et le travail des ressources qui en assurent la mise en œuvre, l'intention est de soutenir l'essor des entreprises locales et des projets de promoteurs, contribuant ainsi au développement économique de la Baie-James.

Enfin, il est important de souligner que ce PIAR est un document évolutif. Il sera révisé tous les six mois afin d'être ajusté ou modifié au besoin, en fonction des priorités, des réalités du terrain et des apprentissages issus de sa mise en œuvre.

ANNEXE 1 – Composition du comité aviseur

Dans le cadre du déploiement du Réseau accès PME, l'ARBJ doit se doter d'un comité consultatif composé d'acteurs économiques représentatifs de la région pour déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises. Ce comité se veut un lieu d'échange pour que les acteurs du milieu puissent trouver des solutions à des problèmes que vivent les entreprises jamésiennes. Ainsi, le comité aviseur est composé de[5] :

- Marie-Claude Brousseau, directrice générale à l'Administration régionale Baie-James
- Alain Poirier, conseiller municipal à la Ville de Chibougamau
- Manon Boudreau, propriétaire du Marché Tradition à Matagami
- François Bouchard, copropriétaire de la Station du Boulevard à Lebel-sur-Quévillon
- Éric Therrien, directeur du développement économique à la Société de développement de la Baie-James.

[5] Le député pourra être présent à titre d'observateur. Le MEIE est invité à désigner un représentant à titre d'observateur.